

## CICERO

### SOMMAIRE

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE ET DE LA SOCIETE.....	2
1.1. Identificateur du produit .....	2
1.2. Utilisation identifiées .....	2
1.3. Renseignements concernant le fournisseur .....	2
1.4. N°d'appel d'urgence.....	2
2. IDENTIFICATION DES DANGERS.....	3
2.1. Classification du mélange .....	3
2.2. Elément d'étiquetage .....	3
3. COMPOSITION .....	4
3.1. Mélanges.....	4
4. PREMIERS SECOURS .....	4
4.1. Description des premiers secours.....	4
4.2. Principaux symptômes et effets aigus et différés .....	4
4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires. ....	4
5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE .....	5
5.1. Moyens d'extinction.....	5
5.2. Dangers particuliers résultant du mélange .....	5
5.3. Conseil aux pompiers .....	5
6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL.....	5
6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence .....	5
6.2. Précautions pour la protection de l'environnement.....	5
6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage.....	5
6.4. Références aux autres sections.....	5
7. MANIPULATION ET STOCKAGE .....	6
7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger.....	6
7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités.....	6
7.3. Utilisation finale particulière .....	6
8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE .....	6
8.1. Paramètres de contrôle.....	6
8.2. Contrôles de l'exposition.....	6
9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES .....	7
9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles .....	7
9.2. Autres informations .....	7
10. STABILITE ET REACTIVITE .....	7
10.1. Réactivité .....	7
10.2. Stabilité .....	7
10.3. Possibilité de réactions dangereuses .....	7
10.4. Conditions à éviter .....	7
10.5. Matières incompatibles .....	7
10.6. Produits de décomposition dangereux .....	7
11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES .....	8
11.1. Informations sur les effets toxicologiques.....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES .....	9
12.1. Toxicité .....	9
12.2. Persistance et dégradabilité.....	9
12.3. Potentiel de bioaccumulation .....	9
12.4. Mobilité dans le sol.....	9
12.5. Résultats des tests PBT et vPvB .....	9
12.6. Autres aspects néfastes.....	9
13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION .....	9
13.1. Méthodes de traitement des déchets.....	9
14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT .....	10
14.1. No ONU.....	10

Fiche de Données de Sécurité conformément au règlement 1907/2006/CE – Annexe II modifiée



Nom du produit : CICERO

Page 2 sur 11

14.2. Nom d'expédition des Nations Unies.....	10
14.3. Classe de danger concernant le transport.....	10
14.4. Groupe d'emballage.....	10
14.5. Dangers pour l'environnement.....	10
14.7. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur.....	10
14.8. Transport en vrac en accord avec l'Annexe II de MARPOL 73/78 et au recueil IBC.....	10
15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES.....	10
15.1. Règlement / législation particulières au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement.....	10
15.2. Evaluation de la sécurité chimique.....	10
15.3. Autres prescriptions.....	10
16. AUTRES INFORMATIONS.....	11

Révision : Les sections contenant une révision ou une information nouvelle sont repérées par le signe ♣.

## 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE ET DE LA SOCIETE

Xn		<b>1.1. Identificateur du produit</b>	CICERO
Nocif		<b>1.2. Utilisation identifiées</b>	Fongicide
		<b>1.3. Renseignements concernant le fournisseur</b>	CHEMINOVA AGRO FRANCE 19 Bd Eugène DERUELLE 69003 LYON Tel 04 37 23 65 70 Fax 04 76 71 08 46 <a href="mailto:cheminova@cheminova.com">cheminova@cheminova.com</a>
N		<b>1.4. N° d'appel d'urgence</b>	Centre antipoison : <u>Paris</u> : 01.40.05.48.48 <u>Lyon</u> : 04.72.11.69.11 <u>Marseille</u> : 04.91.75.25.25 <u>Lille</u> : 03.25.81.28.22
Dangereux pour l'environnement			Société: 04.37.23.65.70, accessible de 8h30 à 18h00 du lundi au vendredi

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

### 2.1. Classification du mélange

Classification du produit

Xn, N

selon la Directive 1999/45/EC

R36, R48/22, R50/53

Dangers pour la santé

Ce produit est toxique par inhalation. Il peut être légèrement nocif par contact avec la peau ou en cas d'ingestion. Il peut pénétrer la peau. Ce produit est légèrement irritant pour la peau. Il est extrêmement irritant pour les yeux et peut entraîner des lésions oculaires irréversibles.

Il a été signalé que le chlorothalonil, matière active, avait provoqué des eczémas de contact chez les humains. Cette substance est également soupçonnée d'être cancérigène.

Dangers pour l'environnement

Le produit est considéré comme toxique pour la majorité des plantes.

### 2.2. Élément d'étiquetage

selon la Directive 1999/45/EC

Symbole des risques



N - Dangereux pour l'environnement



Xn - Nocif

Phrases R

R22 Nocif en cas d'ingestion.

R36 Irritant pour les yeux.

R40 Possibilité d'effets irréversibles.

R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

R50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Phrases S

S 2 Conserver hors de la portée des enfants.

S13 Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

S23 Ne pas respirer les brouillards de pulvérisation

S20/21 Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

S24/25 Eviter le contact avec la peau et les yeux.

S26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

S29/56 Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

S36/37 Porter un vêtement de protection ou des gants appropriés.

S49 Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

S62 En cas d'ingestion, ne pas faire vomir, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'étiquette.

Phrase(s) SP

SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage (Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Eviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes).

Autres mentions

Pour éviter tout risque pour l'homme et l'environnement, suivre les instructions d'utilisation.

### 3. COMPOSITION

#### 3.1. Mélanges

▪ Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS / No.-EINECS	Symbole(s)	Phrase(s) de risque	Concentration [%]
Flutriafol	76674-21-0	Xn	R20/21/22, R48, R52/53	4
Chlorothalonil	1897-45-6	--	Carc3, R40	25
Ethoxylate alkylphénolique	--	Xn, N	R22, R36/38, R50	2

Pour le texte complet des phrases R mentionnées dans cet article, voir paragraphe 16.

### 4. PREMIERS SECOURS

#### 4.1. Description des premiers secours

**Contact avec la peau:** Enlever immédiatement tout vêtement et chaussure souillés ou éclaboussés. Laver la peau avec une grande quantité d'eau et de savon. Consultez un médecin si des démangeaisons ou d'autres symptômes apparaissent.

**Contact avec les yeux:** Rincer abondamment à l'eau ou avec une solution ophtalmique, y compris sous les paupières, jusqu'à disparition du produit. Retirer les lentilles de contact après quelques minutes et rincer abondamment de nouveau. Consulter immédiatement un médecin.

**Ingestion:** Ne pas faire vomir. Diluer en buvant plusieurs verres d'eau. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

**Inhalation:** Eloigner la victime du lieu d'exposition et lui faire respirer de l'air frais. Consulter immédiatement un médecin. Si la gêne augmente, préparez-vous aux procédures d'urgence : une respiration artificielle ou une réanimation cardio-pulmonaire, effectuée de préférence par des personnes entraînées, et transporter la victime jusqu'à un centre de soins d'urgences.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets aigus et différés

Lors de son administration à des animaux par voie orale ou application cutanée, ce produit a provoqué des diarrhées.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires.

Aucun antidote connu n'existe pour traiter les symptômes consécutifs à une exposition à ce produit. Suite à une exposition, le traitement devrait être orienté vers la surveillance des symptômes et de l'état clinique, en prêtant une attention toute particulière aux symptômes respiratoires. Un lavage gastrique ou l'administration de charbon actif peut être envisagé.

## **5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

### **5.1. Moyens d'extinction**

En cas d'incendie restreint, utiliser de la poudre d'extinction ou du dioxyde de carbone. En cas d'incendie important, utiliser de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistante à l'alcool. Éviter les jets puissants risquant de répandre le feu.

Asperger d'eau les récipients exposés au feu pour les refroidir. S'approcher du feu dans le sens du vent pour éviter les vapeurs dangereuses et les produits de décomposition toxiques.

Endiguer la zone pour éviter les écoulements d'eau dans l'environnement.

### **5.2. Dangers particuliers résultant du mélange**

Les principaux produits de décomposition sont : l'acide cyanhydrique, le fluorure d'hydrogène, le chlorure d'hydrogène, les oxydes d'azote, le monoxyde de carbone, le dioxyde de carbone et divers composés organiques fluorés et chlorés.

Du chlorure de carbonyle peut également être présent.

### **5.3. Conseil aux pompiers**

Il est conseillé aux pompiers de porter un équipement de protection et un masque équipé d'un filtre pour produits chimiques.

## **6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL**

### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Observer toutes les précautions de protection et de sécurité.

Pour les détails concernant la protection individuelle, se référer aux paragraphes 7 et 8.

### **6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Il est recommandé de prédéfinir une stratégie à adopter pour la gestion des déversements.

Eviter que le liquide répandu <sup>et/ou</sup> les eaux de lavage ne pénètrent dans les canalisations d'évacuation, dans les égouts ou dans les cours d'eau. L'eau contaminée doit être collectée puis retirée en vue de son traitement ou de son élimination. Prévenir les autorités locales, si un déversement accidentel a pénétré un cours d'eau ou un système du domaine public.

### **6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Endiguer le produit avec une matière absorbante inerte telle que de la chaux éteinte, de la sciure, de la terre à foulons ou d'autres argiles absorbantes et stocker dans un récipient de façon à ce qu'ils puissent être évacués en toute sécurité, conformément aux réglementations locales. Rincer la zone en utilisant un détergent industriel et beaucoup d'eau.

### **6.4. Références aux autres sections**

Pour la lutte contre les incendies, voir paragraphe 5.

Pour l'élimination, voir paragraphe 13.

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Lors de sa manipulation dans un environnement industriel, il est recommandé d'éviter tout contact physique avec ce produit, si possible au moyen de systèmes fermés équipés de commandes à distance. Se laver les mains et la peau découverte au savon après toute manipulation. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Pour une protection individuelle, se référer au paragraphe 8.

### 7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Conserver le produit dans son récipient d'origine, fermé et étiqueté, dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Stocker à l'abri du gel, de la chaleur (température < 25°C) et des flammes. Conserver à l'écart des aliments et des boissons y compris ceux pour animaux. Tenir hors de portée de tout personnel non-autorisé, enfants et animaux.

### 7.3. Utilisation finale particulière

Aucune utilisation particulière n'est connue du fournisseur à ce jour.

## 8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

### 8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition

A notre connaissance, aucune limite d'exposition n'a été déterminée pour le flutriafol. Toutefois, d'autres valeurs limites définies par des réglementations locales peuvent exister et doivent être respectées.

### 8.2. Contrôles de l'exposition

Il est conseillé de prévoir une ventilation mécanique d'extraction lorsque ce produit est utilisé dans des espaces fermés.

Tenir toutes les personnes non protégées et les enfants à distance de la zone de travail.

Avant de retirer ses gants, les laver à l'eau et au savon. Toujours se laver les mains, le visage et les bras à l'eau et au savon avant de fumer, de manger ou de boire. Après les travaux, retirer tous les vêtements de travail et les chaussures. Se doucher à l'eau et au savon. Ne porter que des vêtements propres en quittant son travail. Ne pas porter de vêtements souillés. Laver les vêtements et équipements de protection à l'eau et au savon après chaque utilisation.

Protection respiratoire

Les risques liés à l'inhalation de ce produit dépendent essentiellement de l'inhalabilité des gouttelettes en suspension. L'inhalation ne comporte habituellement pas de risque. Cependant il est recommandé d'éviter de respirer des brouillards de fines gouttelettes en suspension.

Protection des mains

Porter des gants imperméables de type latex. Il est recommandé de limiter le travail à effectuer manuellement.

Protection des yeux

Porter des lunettes de sécurité. Il est recommandé de toujours disposer d'une douche oculaire à proximité sur la zone de travail lorsqu'il y a un risque de contact avec les yeux.

Protection de la peau

Porter une combinaison ou vêtement couvrant la totalité du corps. Porter des chaussures et chaussettes.

## 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique / Aspect	Liquide
Couleur	Gris clair
Odeur	Aucune odeur distincte
Seuil olfactif	Non disponible
pH	Non disponible
Température de fusion	< 0°C
Point d'ébullition	> 100°C
Point éclair	Non disponible
Taux d'évaporation	Non disponible
Solubilité dans l'eau	Dispersable <b>Flutriafol</b> : 130 mg/l à 20°C <b>Chlorothalonil</b> : 0,6 – 1,2 mg/l à 25°C
Viscosité	Non disponible
Température d'inflammation	Non disponible
Inflammabilité (solide/gaz)	Non disponible
Pression de vapeur	<b>Flutriafol</b> : $5,3 \times 10^{-11}$ mm Hg à 20°C <b>Chlorothalonil</b> : $5,7 \times 10^{-7}$ mm Hg à 20°C
Densité relative	1,2 g/ml
Solubilité dans les solvants organiques	Non disponible
Coefficient de partage n-octanol/eau	<b>Flutriafol</b> : $\log K_{ow} = 2,29$ <b>Chlorothalonil</b> : $\log K_{ow} = 2,88 - 3,86$
Température d'auto-inflammation	Non disponible
Propriétés explosives	Non disponible
Propriétés oxydantes	Non disponible

### 9.2. Autres informations

## 10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1. Réactivité	Aucune donnée disponible
10.2. Stabilité	Stable à température ambiante
10.3. Possibilité de réactions dangereuses	Aucune donnée disponible
10.4. Conditions à éviter	Aucune donnée disponible
10.5. Matières incompatibles	Aucune donnée disponible
10.6. Produits de décomposition dangereux	Se référer au sous-paragraphe 5.2.

**11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES****11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë**\* **par ingestion (rat)** DL<sub>50</sub> : > 2000 mg/kg\* **par contact avec la peau (rat)** DL<sub>50</sub> : > 2434 mg/kg

Irritation de la peau

Ce produit est légèrement irritant (lapin)

Irritation des yeux

Ce produit est extrêmement irritant et peut causer des lésions oculaires irréversibles (lapin)

Sensibilisation

Ce produit est non sensibilisant (cobaye)

**Toxicité chronique**

Des expositions répétées au flutriafol peuvent affecter le foie, même si le niveau d'exposition est faible. Lors d'une étude de 90 jours au cours de laquelle du flutriafol a été administré par voie orale à des rats, l'effet le plus bas observé s'est produit à environ 15 mg/kg poids du corps/jour.

Effet cancérigène

Le flutriafol n'est pas cancérigène.

Le chlorothalonil a provoqué des cancers du rein chez les rats mais pas chez les souris. Conclusion de l'IARC : Les données disponibles sont insuffisantes pour pouvoir évaluer le degré de cancérogénicité du chlorothalonil chez les humains.

Effet reprotoxique

Aucun effet sur la reproduction n'a été constaté pour le flutriafol et le chlorothalonil.

Effet tératogène

Aucun effet tératogène n'a été constaté pour le flutriafol et le chlorothalonil.

Effet mutagène

Le flutriafol et le chlorothalonil ne sont pas mutagènes.



## 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

### 12.1. Toxicité

Ce produit est toxique pour de nombreux organismes aquatiques. Il possède un faible potentiel de bioaccumulation.

#### Données concernant le flutriafol :

##### Poissons

Truite arc-en-ciel (*Salmo gairdneri*), CL<sub>50</sub>, 96 h : 61 mg/l

##### Invertébrés

Daphnies (*Daphnia magna*), CE<sub>50</sub>, 48 h : > 78 mg/l

##### Oiseaux

Caille du Japon (*Coturnix japonica*), DL<sub>50</sub> : 6350 mg/kg

##### Insectes

Abeille (*Apis mellifera*), voie orale, DL<sub>50</sub> : > 50 µg/abeille

Abeille (*Apis mellifera*), voie cutanée, DL<sub>50</sub> : > 2 µg/abeille

#### Données concernant le chlorothalonil :

##### Poissons

Truite arc-en-ciel (*Salmo gairdneri*), CL<sub>50</sub>, 96 h : 0,042 mg/l

##### Invertébrés

Daphnies (*Daphnia magna*), CE<sub>50</sub>, 48 h : 0,068 mg/l

##### Oiseaux

Caille du Japon (*Coturnix japonica*), DL<sub>50</sub> : > 2000 mg/l

##### Insectes

Abeille (*Apis mellifera*), voie cutanée, DL<sub>50</sub> : > 181 µg/abeille

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Le flutriafol n'est pas facilement dégradable.

Le chlorothalonil se dégrade assez rapidement.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Ce produit possède un faible potentiel de bioaccumulation.

### 12.4. Mobilité dans le sol

Le flutriafol est modérément mobile dans le sol. Son absorption dépend du pH et du taux de matières organiques du sol.

Le chlorothalonil possède une mobilité moyenne dans l'environnement, en fonction des circonstances.

### 12.5. Résultats des tests PBT et vPvB

Aucune donnée disponible

### 12.6. Autres aspects néfastes

Aucun autre risque pertinent sur l'environnement n'est connu.

## 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

#### *Produit*

Ne pas jeter les déchets à l'égout.

Sous réserve d'observer les règlements en vigueur et, le cas échéant, après accord avec le service de collecte et les autorités compétentes, le produit peut être transporté sur une décharge ou dans une installation d'incinération.

#### *Emballages contaminés*

Vider, rincer et éliminer les emballages vides via une collecte organisée par les distributeurs partenaires de la filière ADIVALOR pour les produits professionnels ou un autre service de collecte comme Eco-Emballages (Point Vert) pour les produits grand public.

#### *Code d'élimination des déchets*

020108 déchets agrochimiques contenant des substances dangereuses


Fiche de Données de Sécurité conformément au règlement 1907/2006/CE – Annexe II modifiée

Nom du produit : CICERO

Page 10 sur 11

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

ADR/RID/IMDG/IATA/ICAO classification

<b>14.1. No ONU</b>	3082
<b>14.2. Nom d'expédition des Nations Unies</b>	Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, liquide, n.s.a. (Chlorothalonil)
<b>14.3. Classe de danger concernant le transport</b>	9
<b>14.4. Groupe d'emballage</b>	
<b>14.5. Dangers pour l'environnement</b>	III
<b>14.7. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur</b>	Ne pas déverser dans l'environnement
<b>14.8. Transport en vrac en accord avec l'Annexe II de MARPOL 73/78 et au recueil IBC</b>	Le produit n'est pas transporté dans des conteneurs en vrac.

## 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

<b>15.1. Règlement / législation particulières au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement</b>	Tous les ingrédients sont couverts par la législation européenne sur les produits chimiques
<b>15.2. Evaluation de la sécurité chimique</b>	L'évaluation de sécurité chimique n'a pas encore été réalisée.
<b>15.3. Autres prescriptions</b>	<p>Porter des gants et des vêtements de protection pendant toutes les phases de préparation et de traitement.</p> <p>Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement. (Directive 1999/45/CE, article 10, n°12)</p> <p><b>Protection des travailleurs</b> : réglementation française</p> <p>Maladies professionnelles : Code de la sécurité sociale, articles L 461.1 à L 461.7. Voir tableaux des maladies professionnelles (R 461-3) régulièrement mis à jour par décrets, publié aux J.O.</p> <p>Prévention médicale : Code du travail</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- article R 234.9 et 10 (femmes)</li> <li>- article R 234.16/20/21 (jeunes travailleurs)</li> <li>- articles R 231-35 et 38 (formation)</li> </ul> <p>Arrêté du 08/10/1990 (travail temporaire)</p> <p>Délai de réentrée de 48 heures.</p> <p><b>Protection de l'environnement</b> Installations classées (ICPE) : code de l'environnement livre V titre I Stockage - Rubrique des ICPE (France) : fonction du produit 1172</p>

**16. AUTRES INFORMATIONS**

**Changement à noter dans les fiches de sécurité** De nombreux changements ont été effectués afin que cette fiche de sécurité soit conforme à la réglementation 453/2010. Cependant, cela n'entraîne aucune nouvelle information essentielle concernant les propriétés dangereuses.

**Intégralité des phrases de risques mentionnées dans les paragraphes 2 et 3**

<b>Phrases de risques</b>	R20/21/22	Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.
	R22	Nocif en cas d'ingestion.
	R36/38	Irritant pour les yeux et la peau.
	R40	Possibilité d'effets irréversibles.
	R48	Risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée.
	R50	Très toxique pour les organismes aquatiques.
	R52/53	Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

**Conseils à suivre** Ce produit doit être manipulé uniquement par des personnes conscientes de ses propriétés dangereuses et connaissant les précautions de sécurité requises

Les renseignements fournis dans cette fiche de sécurité sont exactes et fiables mais les utilisations de ce produit varient et des situations non envisagées par Cheminova A/S peuvent exister.

Le destinataire doit s'assurer que d'autres obligations ne lui incombent pas en raison de textes spécifiques à des applications particulières.

Cette fiche complète les notices d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que celui pour lequel il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit. L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent. Cette énumération ne peut être considérée comme exhaustive.